

Novembre 2009

Les Etats généraux de l'industrie

Le Président de la République a annoncé l'organisation d'ici la fin de l'année 2009 d'Etats généraux de l'industrie. Au moment où l'on entrevoit les premiers signes de reprise économique, l'objectif est d'élaborer une politique industrielle pour la France afin d'accompagner à court et moyen terme nos industries vers les marchés durablement porteurs de croissance et d'emploi.

- **Point de vue** : Enfin !... Car depuis 1980, l'industrie française a perdu un tiers de ses effectifs !... Certes, les services industriels ont été massivement externalisés, mais les disparitions industrielles sont aussi légion ! Par ailleurs, le sous-investissement récurrent depuis les années 90, y compris en R&D, explique le peu de dynamisme des secteurs à forte intensité technologique. Le déficit commercial français, témoigne du retard d'adaptation et du peu de spécialisation de l'industrie française. **Pour la CFE-CGC, il n'était plus possible que notre pays continue à ignorer la nécessité d'une véritable politique industrielle.**

Ces Etats généraux se dérouleront selon trois axes :

- **Un premier axe régional.** Autour des préfets de région, tous les acteurs concernés (industriels, partenaires sociaux, chambres de commerce, universités, élus locaux...) travailleront toutes les thématiques qu'ils estimeront utiles (innovation, compétitivité, emploi industriel, enjeux locaux spécifiques, ...) pour élaborer un état des lieux régional, dégager une doctrine en matière d'intelligence économique et faire progresser le relationnel entre donneurs d'ordre et sous-traitants.
- **Point de vue** : Pour la CFE-CGC, le niveau pertinent est bien celui du bassin d'emploi. Il y a un lien fort entre développement régional et innovation. L'accès à la connaissance technologique, la présence d'un tissu local industriel, l'impact de la proximité d'un marché, l'existence d'un bassin d'emploi qualifié sont des facteurs déterminants pour l'innovation. A cet égard, et malgré leurs défauts, il faut souligner le rôle que devront jouer les récents pôles de compétitivité.
- **Un deuxième axe national.** Cet axe se structurera autour d'un conseil stratégique industriel national (CSIN) comprenant, autour d'un représentant de l'administration centrale, des représentants des grandes industries nationales, des PMI innovantes, des partenaires sociaux nationaux, des investisseurs, des parlementaires, ... en vue des mêmes objectifs que les acteurs régionaux, préparant ainsi une confrontation puis une synthèse nationale.
- **Point de vue** : Il y a des thématiques qui relèvent clairement du niveau national (des thématiques sectorielles comme celle de l'énergie, ou bien des thématiques transverses comme celle de l'image de l'emploi industriel...). Par ailleurs, il faudra tenir compte de la dimension européenne en coordonnant autant que possible notre politique industrielle avec celles des autres Etats membres.

- **Un troisième axe participatif**, sous la forme d'un forum internet ouvert à tous, ouvert pour recueillir toute proposition ou toute réflexion sur ces questions.
- **Point de vue** : Sur de telles thématiques, la mise en place d'un tel forum nous semble relever avant tout d'une volonté médiatique. Pas forcément négative, mais à l'utilité effective probablement bien faible.

Une fois achevé l'ensemble de ces travaux **une convention nationale début 2010** en concrétisera les résultats par la définition des lignes de force de la politique industrielle nationale.

Pôle économie